

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

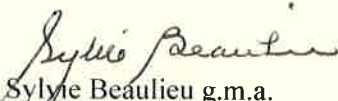
**Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la
susdite municipalité**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de construction

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 4 septembre 2018, le Conseil a adopté un premier projet de règlement # 2018-303, et intitulé : Règlement modifiant le règlement de construction numéro 2005-199 afin de revoir les dispositions relatives aux matériaux compatibles avec la valeur architecturale et patrimoniale des maisons de l'Inventaire.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} octobre 2018, à 19 h 30 au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. L'objet de cette assemblée sera sur le projet de règlement # 2018-303. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de règlement concerne les dispositions relatives aux matériaux compatibles avec la valeur architecturale et patrimoniale des maisons de l'Inventaire.
4. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.
5. Le projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 4^{ème} jour du mois de septembre deux mille dix-huit.



Sylvie Beaulieu g.m.a.
Dirigée générale / secrétaire-trésorière